

Adhésions et dons 2024

<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> Mme
Prénom		
Adresse		
Code postal		Ville
Adresse électronique		

NB : ne cochez qu'une des trois cases ci-dessous :

- Je souhaite simplement recevoir des informations sur les activités de l'association aux coordonnées ci-dessus.
- J'adhère à l'Association des amis de l'orgue européen de Celles-sur-Belle. Ci-joint un chèque de 10 € à l'ordre de AAOE pour mon adhésion.
- Je fais à l'association un don de € (chèque à l'ordre de AAOE)

NB : le montant du don doit être supérieur à 11 €. Cela vous rend automatiquement "membre de soutien" de l'association, ce qui vous dispense de cotisation.

*L'association vous adressera un reçu fiscal qui vous donnera droit à une **réduction d'impôts de 66% des sommes versées**, dans la limite de 20% de votre revenu imposable par année fiscale. Ainsi, **un don de 100 € ne vous coûte en réalité que 34 €**. Les entreprises, quant à elles, peuvent déduire de leurs impôts 60% des sommes versées (se renseigner auprès de l'association).*

Le 2024 Signature :

L'association vous remercie très chaleureusement pour votre soutien !

Bulletin à retourner à l'AAOE, 30, rue Emile Verdon, 79370 Celles-sur-Belle